



PROJET RÉGIONAL D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET DE TECHNOLOGIE DE STOCKAGE PAR BATTERIES (BEST – P167569)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSEIL - SÉLECTION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Recrutement d'un spécialiste en suivi et évaluation pour l'UCR

NG-CEDEAO-DEM-371053-CS-INDV

Date de clôture : 6 septembre 2023 at 17 :00 H GMT

Contrat : Temps passé

Référence du Projet No. : P167569

1. Pour améliorer l'accès des populations à l'électricité, la CEDEAO œuvre pour la mise en place d'un marché régional de l'électricité à travers le développement des infrastructures de production et de transport d'électricité, et l'intensification de ses initiatives en matière d'accès à l'électricité. Ainsi, la CEDEAO a initié, avec l'appui de la Banque Mondiale, le Projet Régional d'Accès à l'Electricité (PRAE) qui sera mis en œuvre sous forme d'une série de projets pour couvrir progressivement 11 pays dont 9 de la CEDEAO.
2. La phase 1 du REAP, intitulée ECOWAS-REAP, couvre la Gambie, la Guinée Bissau et le Mali. L'objectif est de permettre à 2,04 millions de personnes de bénéficier des services d'électricité. Le financement est de 225 millions USD. Les composantes du projet ECOWAS-REAP sont (i) la conception, la fourniture et l'installation des infrastructures de distribution d'électricité, (ii) la supervision de la construction et le conseil technique, et (iii) la coordination du projet et l'assistance technique. Le projet a créé une unité nationale de mise en œuvre du projet (UMOP) dans chaque pays concerné et une unité de coordination régionale (URC) logée dans la direction de l'énergie et des mines.

3. Ensuite, la phase 2 du REAP, intitulée Projet régional d'accès à l'électricité et de technologie de stockage de l'énergie par batteries (BEST), a été approuvée en 2022. Elle couvre la Mauritanie, le Niger et le Sénégal pour la composante " Accès " et la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger pour la composante " Batterie ". L'objectif est d'améliorer l'accès des populations à l'électricité et de contribuer à la stabilité et à l'amélioration du flux d'énergie dans le système de transmission de l'EEEOA. Le financement s'élève à 465 millions d'USD. Toutes les composantes de BEST sont (i) la conception, la fourniture et l'installation de l'infrastructure de distribution d'électricité, (ii) la conception, la fourniture et l'installation de l'équipement BEST, (iii) la supervision de la construction et le conseil technique, et (iv) la coordination du projet et l'assistance technique. Des unités nationales de mise en œuvre des projets (UMOP) ont également été créées dans chaque pays concerné.
4. L'URC mise en place pour l'ECOWAS-REAP a également été chargée de coordonner le projet BEST, et il est devenu impératif de renforcer l'URC et d'améliorer le système de suivi et d'évaluation du projet. Conformément à ce qui précède, la Commission de la CEDEAO, en relation avec la Banque mondiale, prévoit de recruter un spécialiste du suivi et de l'évaluation pour l'unité de coordination régionale (URC).
5. Les services du consultant ("les services") comprennent les éléments suivants, comme indiqué ci-dessous pour une période d'un (01) an renouvelable sur la base d'une performance satisfaisante, y compris une période d'essai de trois (03) mois avec **un contrat au temps passé**.
6. La responsabilité du **spécialiste en suivi et évaluation** sera d'assurer pour les projets ECOWAS-REAP et BEST, un mécanisme efficace et efficient pour la responsabilité et l'exécution du projet ainsi que pour soutenir la prise de décision et le contrôle de la gestion au cours de la mise en œuvre. Les activités qu'il devra réaliser comprennent, mais ne sont pas limitées à ce qui suit :
 - a. Préparer le plan de suivi-évaluation du projet en collaboration avec les autres experts de l'Unité de Coordination Régionale et des Unités Nationales de Mise en œuvre des projets ECOWAS-REAP et BEST et assurer sa mise à jour périodique ;
 - b. Concevoir, organiser et mettre en place un système de collecte de données, d'analyse et de rapportage des projets, avec SIG et incluant la communication des résultats ;
 - c. Préparer un modèle de rapport de S&E ainsi qu'un modèle pour l'analyse des impacts socio-économiques des projets ;
 - d. Participer au suivi des composantes des projets par des visites sur le terrain, l'examen des rapports de projet et d'autres données ;
 - e. Développer des indicateurs de résultats obtenus grâce à la mise en œuvre des différentes activités des projets ;
 - f. Sur une base mensuelle, produire un tableau de bord des principaux indicateurs de suivi (résultats des activités, effets, impacts, etc.) ;

- g. Sur une base annuelle, produire un rapport complet sur les indicateurs et leur analyse afin d'ajuster chaque année les activités des projets en tenant compte des performances réalisées ;
- h. Commenter les éléments de suivi-évaluation de tous les documents techniques du projet (plans de travail, termes de référence et contrats d'approvisionnement) et veiller à ce que les normes de rapportage en matière de suivi et d'évaluation soient respectées ;
- i. Collaborer avec le personnel technique des projets lors de la préparation des rapports périodiques, y compris les rapports de performance trimestriels et annuels ;
- j. Aider à l'organisation des comités de pilotage régionaux et contribuer à la documentation requise pour la réunion ;
- k. Établir et suivre un plan d'action dynamique (par le biais d'un point de partage) regroupant toutes les activités de l'URC et des UPI.
- l. Répondre aux demandes concernant les sources de données, les méthodes de mesure des données, la fréquence de collecte des données et leur désagrégation ;
- m. Fournir des lignes directrices en matière de suivi et d'évaluation aux autres membres de l'unité de coordination régionale et aux autres partenaires de mise en œuvre pendant toute la période de mise en œuvre du projet ;
- n. Servir d'interface de S&E avec les autres parties prenantes du projet, y compris la Banque mondiale et les auditeurs ;
- o. Répondre efficacement à toute autre tâche assignée par le Coordinateur de l'URC et entreprendre toute autre activité, selon les instructions du Directeur de l'Energie et des Mines de la CEDEAO.

7. Qualifications, compétences et expérience

Qualifications et compétences

- a. Au moins un master en suivi-évaluation, statistiques, ingénierie, économie, relations internationales, sciences sociales ou qualifications similaires en rapport avec les exigences du poste ;
- b. Un certificat en gestion des résultats serait un avantage.
- c. Familiarité avec les outils et méthodes statistiques ;
- d. Connaissance des technologies de l'information et de la communication ;
- e. Capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- f. Excellente connaissance de la suite Microsoft Office ;
- g. Excellentes compétences en matière d'établissement et de présentation de rapports

Expérience

- a. Au moins dix (10) ans d'expérience en matière de suivi et d'évaluation à différents postes, dont cinq (5) ans d'expérience en tant que spécialiste du suivi et de l'évaluation ; une expérience plus longue (quinze à vingt ans) sera un avantage.

- b. Expérience avérée dans le suivi-évaluation de projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux, de préférence la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ;
- c. Au moins deux expériences avérées en suivi-évaluation de projets liés au secteur de l'énergie ; une expérience dans le domaine de la distribution d'électricité serait un atout supplémentaire ;
- d. Expérience dans la gestion d'enquêtes avec des outils électroniques de collecte de données ;

8. Exigences linguistiques

Le candidat doit parler et écrire couramment le français et l'anglais.

- 9. Un candidat sera sélectionné conformément à la procédure de sélection d'un consultant individuel énoncée dans les Règles de passation des marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs du FPI (quatrième édition, novembre 2020).
- 10. De plus amples informations peuvent être obtenues uniquement par courrier à l'adresse électronique suivante : ecowas-reap@ecowas.int ; avec copie à lkouassi@ecowas.int ; banwone@ecowas.int ; ddegny@ecowas.int, akoumoin@ecowas.int et bdabire@ecowas.int .
- 11. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées au plus tard le **6 septembre 2023** à 17h00 GMT à l'adresse suivante: ecowas-reap@ecowas.int; avec copie à lkouassi@ecowas.int, ddegny@ecowas.int , banwone@ecowas.int , akoumoin@ecowas.int et bdabire@ecowas.int .